

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ANNÉE 2023-2024


La liste des pièces justificatives ci-dessous est à consulter pour une inscription effectuée en mode gestionnaire. Lors d'une inscription en ligne, la liste des pièces est automatiquement générée sur Apogée, dans le suivi des PJ, selon que l'étudiant soit Primo ou Reins.

⚠ En cas de modification d'inscription effectuée en ligne, certaines pièces justificatives peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction des modifications effectuées.

Pour information, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, l'usage de faux est constitutif d'un délit "

N°	Libellé pièce justificative	Primo	Reins
Pour tous les étudiants			
00069	Formulaire d'inscription 2023-2024 rempli et signé	X	X
00043	Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour	X	
00038	Attestation de la Contribution Vie Etudiante et Campus qui comporte un QR code	X	X
99999	1 photo d'identité au format JPEG	X	
↓ Titre d'accès à fournir selon le niveau de formation et/ou le type de diplôme obtenu ↓			
00042	Etudiant titulaire d'un baccalauréat français ou d'un DAEU : Relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (pour une inscription en licence 1, BUT1 ou PASS) sur lequel figure l'INES ou INE ou BEA	X	
00044	Etudiant titulaire d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat : Diplôme justifiant l'admission obligatoirement traduit par un traducteur assermenté.	X	
00046	Etudiant admis dans une formation sélective nécessitant un autre diplôme supérieur (exemple : si admission dans un master, le niveau licence est obligatoirement requis) : Relevé de notes ou attestation de réussite du titre d'accès permettant l'inscription dans la filière d'admission.	X	X
Pour les étudiants avec une situation particulière			
00007	Etudiant français, âgé de moins de 25 ans : Certificat de participation à la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou de la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (JAPD)	X	
00045	Etudiant français n'ayant pas encore effectué sa JAPD ou JDC : Attestation de recensement militaire	X	
00008	Etudiant boursier : Attestation de bourse 2023-2024 sur laquelle est mentionné le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA En l'absence de justificatif, l'étudiant ne peut pas être considéré comme boursier. Il doit donc régler l'intégralité des droits universitaires pour être inscrit, impossible de bénéficier de l'exonération des droits d'inscription sans fournir cette pièce	X	X
00032	Autorisation d'inscription ou lettre ou mail d'acceptation : pour les étudiants admis via Campus France, étudiants en VAE, VES ou VAPP, étudiants admis dans une formation sélective ou étudiants en formation continue	X	X
00022	Etudiant ayant déjà été inscrit dans une autre université française : Fiche de transfert départ signée de l'université d'origine ou fiche de transfert arrivée de l'UGA (à récupérer auprès de la composante dans laquelle vous avez été admis) et à envoyer pour avis à votre établissement d'origine.	X	X
00016	Pupille de la nation : Carte pupille de la nation	X	X
00017	Personne en situation de handicap : « Carte Mobilité Inclusion » sur laquelle figure la mention « Invalidité »	X	X

00034	Etudiant bénéficiant du statut de réfugié, demandeur d'asile, sous protection subsidiaire ou étudiant en provenance d'Ukraine sous protection temporaire : Document attestant la situation.	X	X
00019	Etudiant en Master 2 MEEF premier et second degré et DU MEEF premier et second degré - en alternance : Justificatif d'admission au concours	X	X
00024	Etudiant inscrit en parallèle dans une autre université : Cas 1 si université : copie du certificat de scolarité et du décompte des droits. Cas 2 si autre établissement (IFSI, CPGE etc...) : copie du certificat de scolarité.	X	X
00036	Etudiant en année de césure : Contrat signé.	X	X
00066	Etudiant en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 - (inscrit dans un autre établissement le 1 ^{er} semestre) / CU étudiant UGA : Certificat de scolarité et décompte des droits déjà acquittés.	X	X
00047	Etudiants en contrat de professionnalisation : Contrat signé du salarié et de l'entreprise	X	X
00048	Etudiants en contrat d'apprentissage : Contrat signé du salarié et de l'entreprise	X	X
00049	Etudiant extracommunautaire - Rattachement à un citoyen de l'UE / EEE / Suisse « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE / Suisse » Ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CE	X	X
00050	Etudiant extracommunautaire - Résident longue durée (ou son enfant) « Carte de résident longue durée - UE » ou « certificat de résidence algérien » + pour enfant → preuve de la filiation (extrait acte de naissance ou livret de famille traduit en français)	X	X
00051	Etudiant extracommunautaire Domiciliés fiscaux en France depuis au moins deux au 01/01/2023 Trois avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) pour les années 2021-2022-2023 (revenus 2020-2021-2022)	X	X
00052	Etudiant extracommunautaire Rattachés à un foyer fiscal en France depuis au moins deux ans au 01/01/2023 Trois avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel il est rattaché (avec une adresse en France) + copie de la déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée.	X	X
00058	Etudiant extracommunautaire Attestation de Bourse l'Ambassade de France pour l'exonération partielle	X	X
00053	Etudiant extracommunautaire Carte d'étudiant ou attestation d'inscription 2018-2019 indiquant l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France	X	X
00054	Etudiant extracommunautaire Imprimé UGA de demande d'exonération partielle	X	X
00059	Etudiant extracommunautaire Etudiant Québécois - Copie du passeport Canadien et carte d'assurance maladie	X	X

 D'autres pièces justificatives peuvent vous être demandées, qui sont propres à chaque composante. Dans ce cas-là, votre scolarité vous communiquera la liste des pièces supplémentaires à fournir à la suite de votre inscription.